



# Val de Creuse

Centre équestre - Pony Club - Pension - Sport études



## Equicentre Formation



## Inscription formation CQP EAE

Siège social : la Bourdine 36200 le Pêchereau – 06.70.51.91.46 – [valdecrease36200@gmail.com](mailto:valdecrease36200@gmail.com)

Siret 90091474800018 APE 8551Z / [pc-valdecrease.ffe.com](http://pc-valdecrease.ffe.com)

## Présentation du Val de Creuse EquiCentre Formation

Idéalement situé en centre France, à 5mn de l'autoroute A20 (Paris-Toulouse) et sur le grand axe reliant Poitiers à Clermont Ferrand, le Val de Creuse EquiCentre Formation accueille au sein du CEPC du Val de Creuse depuis plus de 25ans, des cavaliers locaux et de passage. Facile d'accès, des infrastructures de qualité, une cavalerie polyvalente et un enseignement de qualité, place le Val de Creuse parmi les 100 meilleurs clubs du centre Val de Loire.

### Notre credo :

Faire pratiquer l'équitation sous toutes ses formes.

Former des cavaliers, des palefreniers-soigneurs, des animateurs poneys et des moniteurs.

Organiser des compétitions et des manifestations équestres.

Un encadrement professionnel de qualité permet de proposer un programme varié allant de l'équitation de loisir à la compétition (CSO, Dressage, attelage,...), de l'initiation dès 2ans (bébé cavaliers) jusqu'au stage de perfectionnement et à la compétition (club, amateur et pro).

### Nos installations

2 Carrières sablées 40x80 et 30x70.

Spring garden avec obstacles de cross et gué, sablé et herbé.

2 manèges couverts 40x20 et 9x15.

De nombreux chemins extérieurs.

36 boxes, 1 grande stabulation, nombreux paddocks individuels.

### Notre Cavalerie

20 chevaux et poneys d'instruction du débutant au galop 7

Une dizaine de chevaux et poneys de propriétaire

### Notre équipe Pédagogique

Céline Barrat BEES1° depuis 1997, formatrice, responsable pédagogique.

Azélie Barrat DEJEPS, Cavalière Pro, responsable du pôle compétition.

## LA FORMATION CQP ENSEIGNANT ANIMATEUR D'EQUITATION

Le Certificat de Qualification Professionnelle Enseignant Animateur d'Equitation—CQP EAE — a été reconnu par les arrêtés du 3 décembre 2010 pris par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle et du 17 février 2011 par le Ministère des Sports.

Il donne accès à l'emploi d'enseignant animateur, coefficient 130.

Le CQP EAE a fait l'objet d'une inscription au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), reconnue par un arrêté du 3 décembre 2010.

L'arrêté du Ministère des Sports du 17 février 2011, paru le 15 mars 2011 au Journal Officiel, finalise ce cadre législatif en définissant les prérogatives sportives du CQP EAE.

### Les UC du CQP EAE

#### **UC1 : ETRE CAPABLE D'ENCADRER EN SECURITE UN GROUPE DE CAVALIERS DANS LE CADRE D'UNE ACTION D'ANIMATION EQUESTRE**

OI-11 : Etre capable de mobiliser les connaissances spécifiques aux publics et à leur monture.

OI-12 : Etre capable de présenter une action d'animation et les règles de sécurité à respecter en utilisant des poneys ou des chevaux.

OI-13 : Etre capable de conduire une animation équestre avec un groupe de cavaliers en fonction des consignes données et en veillant à la protection des cavaliers.

OI-14 : Etre capable d'adapter lorsqu'il y a lieu, sa pratique au déroulement de la séance d'animation équestre, au comportement des cavaliers et au maintien de la sécurité.

OI-15 : Etre Capable d'intervenir ou de porter secours en cas d'incident ou d'accident au cours d'une séance d'animation équestre.

#### **UC2 : ETRE CAPABLE DE PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE EQUESTRE, A LA GESTION DES ACTIVITES EQUESTRES ET A LA MISE EN ŒUVRE DES REGLES DE SECURITE.**

OI-21 : Etre capable de mobiliser l'ensemble des connaissances liées à l'emploi des équidés.

OI-22 : Etre capable de mobiliser l'ensemble des connaissances liées à la sécurité et à l'encadrement des publics.

OI-23 : Etre capable de participer à l'organisation des activités d'une structure équestre.

OI-24 : Etre capable de participer au développement et à la fidélisation de la clientèle.

OI-25 : Etre capable de s'intégrer à une équipe de travail.

#### **UC3 : ETRE CAPABLE DE MAITRISER EN SECURITE LES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES LIEES A L'EMPLOI ET A LA PREPARATION DES EQUIDES D'INSTRUCTION.**

OI-31 : Etre capable de présenter en sécurité le travail monté d'un équidé d'instruction.

OI-32 : Etre capable de préparer, soigner et équiper en sécurité les équidés d'instruction pour le travail.

OI-33 : Etre capable de présenter en sécurité le travail non monté d'un équidé d'instruction.

OI-34 : Etre capable d'expliciter la ou les techniques utilisées.

#### **UC4 : ETRE CAPABLE D'ENCADRER EN SECURITE UN GROUPE DE CAVALIERS DANS LE CADRE D'UNE ACTION DE PERFECTIONNEMENT ET DE COMPETITION EQUESTRE.**

OI-41 : Etre capable d'énoncer et de mobiliser les connaissances spécifiques aux publics et leurs montures.

OI-42 : Etre capable de concevoir des situations d'apprentissage individuelles ou collectives permettant une appropriation progressive en sécurité des différentes pratiques équestres.

OI-43 : Etre capable de conduire une action de perfectionnement équestre, en situation d'apprentissage individuelle ou collective, en veillant à la protection des cavaliers.

OI-44 : Etre capable d'adapter lorsqu'il y a lieu sa pratique au déroulement de la séance de perfectionnement équestre, au comportement des cavaliers et au maintien de la sécurité.

OI-45 : Etre capable d'intervenir ou de porter secours en cas d'incident ou d'accident au cours d'une séance de perfectionnement équestre.

# RUBAN PEDAGOGIQUE

	Octobre	novembre	décembre	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
1	S	M	J	D	M	M	S	L	J	S	M
2	D	M	V	L	J	J	D	M	V	D	M
3	L	J	S	M	V	V	L	M	S	L	J
4	M	V	D	M	S	S	M	J	D	M	V
5	M	S	L	J	D	D	M	V	L	M	S
6	J	D	m	V	L	L	J	S	M	J	D
7	V	L	M	S	M	M	V	D	M	V	L
8	S	M	J	D	M	M	S	L	J	S	M
9	D	M	V	L	J	J	D	M	V	D	M
10	L	J	S	M	V	V	L	M	S	L	J
11	M	EPMSp	D	M	S	S	M	J	D	M	V
12	M	S	L	J	D	D	M	V	L	M	S
13	J	D	m	V	L	L	J	S	M	J	D
14	V	L	M	S	M	M	V	D	M	V	L
15	S	M	J	D	M	M	S	L	J	S	M
16	D	M	V	L	J	J	D	M	V	D	M
17	L	J	S	M	V	V	L	M	S	L	J
18	M	V	D	M	S	S	M	J	D	M	V
19	M	S	L	J	D	D	M	V	L	M	S
20	J	D	m	V	L	L	J	S	M	J	D
21	V	L	M	S	M	M	V	D	M	V	L
22	S	M	J	D	M	M	S	L	J	S	M
23	D	M	V	L	J	J	D	M	V	D	M
24	L	J	S	M	V	V	L	M	S	L	J
25	M	EPMSp	D	M	S	S	M	J	D	M	V
26	M	S	L	J	D	D	M	V	L	M	S
27	J	D	m	V	L	L	J	S	M	J	D
28	V	L	M	S	M	M	V	D	M	V	L
29	S	M	J	D		M	S	L	J	S	M
30	D	M	V	L		J	D	M	V	D	M
31	L		S	M		V		M		L	J
	750h/107J	Tutorat	750h/107J	formation	25j	congés		Certification		rattrapage	EPMSp

	FORMATION	TUTORAT	TOTAL HEURES
UC 1	85	65	150
UC2	125	86	211
UC3	495	128	623
UC4	45	471	516

Le positionnement se fera dans la seconde quinzaine de septembre

## Semaine Type

	8h	9h	10h	11h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Lundi		Entretien	Equitation		Théorie/Péda	TAP					
Mardi		Théorie	Tap		Péda pratique	Equitation					
Mercredi		Soins	Péda pratique		Péda pratique	Equitation					
Jedi											
Vendredi		Entretien	Théorie		Equitation	TAP					
Samedi			Péda pratique		Péda pratique	Equitation					
Dimanche											
	UC1	4h/s		UC2	5h/s		UC3	14h/s		UC4	12h/s

# Fiche de candidature à la formation CQP EAE

Photo

Nom			
Prénom			
Date de Naissance :			Lieu de naissance :
Adresse			
Téléphone			
E-mail			
N°licence FFE			

## Situation actuelle :

- Jeune sortant du système scolaire
- Salarié dans un établissement hippique
- Exploitant agricole
- Chômeur
- Autres, précisez :

## Ma cavalerie

J'ai un cheval  oui  non

Si oui Race : Age :

Niveau :

## Mes expériences

En compétition :

Dans l'animation :

Dans d'autres secteurs que l'équitation :

## Comment financez vous la formation :

## Documents a fournir

2 photos d'identité.

Copie de la pièce d'identité en cours de validité.

Attestation de droits à l'assurance maladie en cours de validité.

Copie de l'attestation de secourisme.

Copie du dernier diplôme scolaire obtenu.

Copie du dernier diplôme équestre obtenu.

Copie de la licence fédérale en cours de validité.

Curriculum Vitae.

Lettre de motivation.

Certificat médical d'aptitude à la pratique des sports équestres en compétition et à l'enseignement des activités équestre de moins de 3 mois.

Joindre tout document permettant l'entrée en formation et l'obtention des équivalences pour la formation CQP EAE.

Pré-requis et équivalences doivent être validés **AVANT** l'entrée en formation

Dans tous les cas pour entrer en formation vous devez :

☞ Être âgé de 18 ans révolus **AVANT** l'entrée en formation

(Vous pouvez demander une dérogation auprès de la CPNE-EE si ce n'est pas le cas)

☞ Avoir satisfait à l'évaluation professionnelle du Val de Creuse EquiCentre formation

☞ Être titulaire d'un brevet de secourisme **AVANT** l'entrée en formation

☞ Avoir rempli l'une des conditions suivantes:

Être titulaire d'une capacité équestre professionnelle 2 (CEP2)

Être titulaire d'une équivalence

Les équivalences vers le CQP EAE:

→ Les CQP ASA quelle que soit la mention permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que l'UC1,

→ Le CQP ORE permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que les UC1 et 2.

**TARIF 4UC : 8760€**

**Conditions de règlement** (chèque à l'ordre de SAS CEPC du Val de Creuse)

A la fin du délai légal de rétractation faisant suite à la signature du contrat de formation : 1500€ représentant l'acompte et les frais de dossier.

Puis 660€ le 05 de chaque mois pendant 11 mois.